

Ermont

Les détenus exécutent leur peine en travaillant

VETU de son bleu de travail, rouleau à la main, Toumani* repeint en jaune coquille d'œuf l'entrée de l'un des immeubles d'Ermont Habitat. Les neuf étages du bâtiment ont été rafraîchis et Toumani termine seul le chantier. Toumani n'est pas tout à fait un peintre comme les autres : il participe à un chantier d'insertion. Destinés aux détenus sous bracelet électronique, les chantiers visent à « exécuter la peine, apprendre un métier aux détenus et rendre service à la collectivité », explique Michel Perret, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val-d'Oise (SPIP).

« Une manière de préparer la sortie et de prévenir la récidive »

Les détenus volontaires signent un contrat d'accompagnement à l'emploi de trois mois. Concrètement, la ville ou Ermont Habitat fournissent les chantiers, quand le SPIP sélectionne les volontaires et les juges d'application des peines autorisent les détenus à y prendre part. « Nous sommes chargés de développer les aménagements de peine et c'est une manière de préparer la sortie et de prévenir la récidive », note le directeur du SPIP. Et la formule connaît un certain succès. A la fin du mois de septembre, trois détenus ont participé à un chantier d'insertion. Deux d'entre eux, une fois leur peine exécutée, ont trouvé un travail dans la logistique et la banque.

« Mon activité de parlementaire m'a donné cette idée. Après un énième dé-



ERMONT, VENDREDI. Les chantiers d'insertion sont destinés aux détenus sous bracelet électronique. Ils leur permettent d'apprendre un métier, tout en rendant service à la collectivité. (LP/C.R.)

bât sur la récidive que j'avais trouvé très théorique, j'ai décidé de mener une action pratique, précise le sénateur-maire UMP d'Ermont Hugues Portelli. Les chantiers d'insertion présentent un double intérêt : les habitants rencontrent les détenus et eux, se remettent dans la vie. » Toumani ne dit pas autre chose : « Cela m'a apporté la sagesse. Quand je suis sorti de prison, j'ai tout de suite travaillé, ce qui m'a évité de tomber dans un cercle vicieux. »

Belaïd Ait-Mottand, est membre de l'association CPCV, l'employeur des détenus qui chapeaute les chantiers. Son travail : accompagner quotidiennement les détenus dans leur travail mais aussi dans leurs démarches administratives. « L'important pour moi est de leur apprendre la rigueur », explique-t-il. Comme une véritable nourrice il s'occupe d'eux, sans oublier son devoir d'autorité. « Ils sont salariés et nous avons donc envers eux des exigences élevées. Ils apprennent des choses qu'ils n'ont jamais vues dans leur vie », poursuit-il.

Des chantiers sont programmés jusqu'en mars, dont trois ou quatre concernant la peinture des bâtiments municipaux. « Nous avons peur à un moment de ne pas avoir assez de chantiers mais ceux de la ville font office de tampons », ajoute Frédéric Agostini chef du service politique de la ville. Au total, le projet a coûté 70 000 €. La ville d'Ermont a donné 10 000 €, le conseil général 30 000 € et l'administration pénitentiaire 30 000 €.

CHARLOTTE RICHARD

* Le prénom a été modifié.